

**NOUVELLE  
FORMULE !**

# FOGEFOR de l'Aisne: Initiation à la gestion forestière

## Session 2026

**Le FO.GE.FOR c'est**

### Une formule économique et efficace

Association de loi 1901, le FOGEFOR vous propose des stages faisant intervenir des professionnels spécialistes et des propriétaires expérimentés. Les FOGEFOR existent dans toute la France depuis 1983.

L'organisation de la formation est confiée au CNPF Hauts-de-France Normandie dans l'Aisne.

*La formation se compose de parties théoriques en salle et d'exercices pratiques sur le terrain, permettant à la fois aux formateurs et aux participants d'apprécier la progression au cours du stage.*

**Animatrice principale : Tess DE BACKER, ingénieure au CNPF. En partenariat avec les associations et organismes professionnels de la filière selon les thèmes des journées.**

### Pour vous inscrire

Coupon réponse et règlement à retourner au :  
**CETEF Formation de l'Aisne**  
96 rue Jean moulin  
80000 AMIENS

**Inscription obligatoire avant le 23 février.**

Renseignements : [tess.de-backer@cnpf.fr](mailto:tess.de-backer@cnpf.fr)  
ou par téléphone au : 03.22.33.52.00

### PROGRAMME 2026

**☐ Jeudi 12 au samedi 14 mars 2026**

« Tronc commun » de **3 jours** : les fondamentaux de la gestion en forêt privée de l'Aisne

**12/03** : La forêt française et locale, les différents intervenants en forêt et la reconnaissance des essences forestières.

**13/03** : Description des sols, stations forestières, besoins des essences et prise en compte du climat.

**14/03** : Diagnostic des peuplements forestiers, modes de gestion, interventions adaptées et Documents de Gestion Durable (DGD)

**☐ Samedi 4 avril 2026**

**Renouvellement de peuplements de qualité** : modalités, qualité des plants, tailles et élagages

**☐ Samedi 25 avril 2026**

**Economie forestière** : fiscalité, services forestiers et bilans financiers

**☐ Samedi 23 mai 2026**

**Biodiversité forestière et services écosystémiques** : présentation et conseils de gestion

**☐ Samedi 13 juin 2026**

**Exploiter et vendre ses bois** : desserte forestière et cubage des bois

Tarifs (joindre un chèque à l'ordre du CETEF Formation de l'Aisne)

La cotisation est effectuée à l'association du CETEF Formation de l'Aisne. Elle permet de couvrir les frais liés à l'organisation de la formation (locations de salle, intervenants, matériel). Cette cotisation comprend également la cotisation pour 1 an au CETEF de l'Aisne, pour les stagiaires souhaitant intégrer l'association après le stage FOGEFOR.

| Type                                                                                     | Coût  | Informations complémentaires                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Formation complète : tronc commun 3 jours <u>indissociables</u> + 4 journées thématiques | 140 € | Tarif préférentiel. 80 € de cotisation pour une ou plusieurs personnes supplémentaires associées à une même propriété (enfant, conjoint, parent, etc.) |
| Tronc commun uniquement                                                                  | 90 €  | Les 3 jours de tronc commun sont indissociables et ne peuvent pas se prendre « à la carte »                                                            |
| Journée thématique seule                                                                 | 30 €  | Tarif unitaire. Cocher au recto les journées « à la carte » choisies                                                                                   |

- En cas de démission avant le début du stage, ou d'annulation du stage, la cotisation est remboursable.
- Les stagiaires ont à **leur charge les nuits éventuelles, les repas et les déplacements** qu'ils réalisent avec leur propre véhicule (n'hésitez pas à appeler l'animatrice pour vous organiser au mieux).
- Les stagiaires doivent avoir souscrit une **assurance responsabilité civile**. Le CNPF Hauts-de-France Normandie est lui aussi assuré.

Lieux et horaires

**Lieux :** salles et propriétés forestières principalement situées autour de Laon et de Soissons.

**Horaires indicatifs :**

Matin : 9h30/12h  
Après-midi : 14h/17h ou 13h30/16h30 (selon le type de restauration)

Le Centre National de la Propriété Forestière

Le CNPF Hauts-de-France Normandie est une délégation territoriale du CNPF, l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées (3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit environ 23% du territoire). Placé sous la tutelle du Ministère de l'Ecologie, ses principales missions sont les suivantes : **orienter la gestion des forêts privées, conseiller et former et regrouper la propriété privée.**

Ses agents animent plusieurs stages FOGEFOR, avec les associations et les partenaires des filières régionales.

Plus d'informations sur le site internet de l'établissement : <https://www.cnpf.fr/>

Bulletin d'inscription à retourner au CETEF Formation de l'Aisne -96 rue Jean Moulin – 80000 AMIENS

Inscription à la session 2026 du FOGEFOR 02

Madame, Monsieur. : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Mail : .....

Profession : ..... Date de naissance : .....

Statut forestier privé (entourez le profil correspondant) : Propriétaire/Ayant droit/ Salarié /Autre

Commune principale de la forêt associée à votre inscription : .....

Nombre de personnes : ..... Total cotisation : .....

En cas de sélection de journées « à la carte », joindre le recto avec les réunions correspondantes cochées